

République Française
**Commune de
GRESSWILLER**



EXTRAIT DE DELIBERATION

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	19
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de Conseillers présents ou représentés	15

du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 27 octobre 2025
Sous la Présidence de :
M. Pierre THIELEN, Maire

Membres présents. :

M. le Maire : Pierre THIELEN

Mmes et MM. les Adjointes : Jean-Sébastien SCHELL - Sandrine HIMBERT - Véronique EPP - Dominique ERNENWEIN

Mmes et MM. les Conseillers Municipaux : Michel REMINIAC - Gérard MUTSCHLER - Fabienne BOURY - Martine OBSER - Laurent LAMORY - Corinne CHAMPALLE - Arnaud CHAVANNE

Membre excusé : Martin KLOTZ donne procuration à Dominique ERNENWEIN
Fabienne MUCKLI donne procuration à Martine OBSER

Membre absente : Marie-Louise CHAVENTRE

Secrétaire de séance : Véronique EPP

Point 6 : Participation financière du Club Informatique dans le cadre du renouvellement du matériel
N°252/2025

Considérant Les activités du Club informatique de Gresswiller visent à l'initiation et développement de la pratique des moyens numériques, notamment auprès de seniors qui ne sont pas à l'aise avec l'environnement informatique, voir en situation de « décrochage numérique » ;

Considérant que la commune met à disposition du Club informatique de Gresswiller, la salle communale de l'Altwacht qui a été aménagée afin d'accueillir le matériel informatique et pouvoir organiser les cours et activités du club ;

Considérant que l'école de Gresswiller a accès au local et au matériel informatique dans le cadre des apprentissages numériques et informatiques des élèves avec la présence au besoin d'un animateur du Club informatique ;

Considérant que la commune finance l'acquisition du matériel informatique à savoir un investissement de 11 446,60 € TTC ;

Considérant que la Club informatique de Gresswiller propose de verser à la commune une participation financière d'un montant de 9 700,00 € au titre de l'utilisation du matériel informatique ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
ET VOTE A L'UNANIMITÉ**

DECIDE d'accepter la participation financière d'un montant de 9 700,00 € au titre de l'utilisation du matériel informatique.

**Pour extrait conforme
Le 27 octobre 2025**

Le Secrétaire de séance



Véronique EPP

Le Maire de Gresswiller



Pierre THIELEN